

Un club à la loupe

Le Pétanque-club du Grand Breuil présidé par Guy Eprinchard

C'est le 3 février 1970 que MM. Jean-Claude Riguet et André Rousseville ont créé le Pétanque-Club du Grand-Breuil à Rouillé. C'est M. André Rousseville qui fut élu premier président et il le reste jusqu'en 1978, année où le président actuel Guy Eprinchard prit la relève à ce poste.

Pour un club dit rural, le PC du Grand-Breuil avec sa petite centaine de licenciés, peut se flatter de posséder un des palmarès les plus riches du département, notamment en ce qui concerne les plus jeunes.

Qu'on en juge ! Les premiers résultats arrivent en 1974 avec un titre de champions de la Vienne cadets en triplettes décroché par Gérard Eprinchard - Serge Vincelot - Jacky Clerc. Deux ans plus tard, les cadets se mettent encore en évidence cette fois grâce à Pascal Mineau - Didier Eprinchard Philippe Bruneteau, qui enlèvent le titre de champions de la Ligue Poitou-Charentes. La bonne série va dès lors continuer tous les ans grâce au junior Gérard

Eprinchard, qui est sacré champion de la ligue et de la Vienne tête à tête en 1977 et 1978 mais aussi champion de la Vienne et champion de la ligue Poitou-Charentes en triplettes (1978) avec Pascal Mineau et Eric Bachelier.

1979 est l'année de la gloire, encore en cadets avec un titre départemental tête à tête (Nicolas Martin), un titre en doublettes (Nicolas Martin et Laurent Delavault) et surtout un fantastique triplé de Nicolas Martin-Laurent Delavault-Denis Chaigneau, qui sont champions de la Vienne, champions de Ligue et surtout champions de France, le titre suprême tant envié.

Laurent Delavault associé cette fois à Stéphane Pasquier remet ça en 1980 avec le titre départemental en doublettes cadets, puis en triplettes avec Stéphane Pasquier et Jean-Paul Feignon. L'année suivante, 1981, c'est une féminine, Catherine Boutet, qui enlève le titre départemental.

On retrouve Laurent Dela-

vault en 1982 avec le titre de champion de la Vienne tête à tête juniors, mais aussi Noël Chevalier avec le même résultat en cadets plus le titre de champion de la Ligue Poitou-Charentes de triplettes associé à William Messaoudi et Franck Pinet.

Rien en 1983 mais par contre, pour ce titre en seniors qu'il n'y a pas moyen de décrocher Gérard Eprinchard et Gérard Chevalier porteront tous les espoirs du club cette saison. Ils seront parmi les favoris, beaucoup d'autres favoris car la lutte sera très ouverte....

Parmi les autres joueurs du club susceptibles de se mettre en évidence, citons Marcel Boutet, Remy Viollet, Poupard père et fils, Jean-Luc et Guy Eprinchard, William Delavault, Michel Oble, Raymond Garnaud, Armand Fournier, Nicolas Martin, Stéphane et Laurent Delavault, etc.

Par ailleurs, au challenge « Centre-Presse », le club s'est classé plusieurs fois à la première place en cadets et mini-

mes, et navigue régulièrement entre la 3^e et la 5^e place au classement seniors.

Notons pour terminer que le terrain d'entraînement se situe place de la salle des fêtes à Rouillé où se dérouleront d'ailleurs les concours officiels de l'éliminatoire de la zone sud, sur terrain éclairé de quatre projecteurs avec des locaux laissés à la disposition du club par la municipalité.

LE BUREAU

Président d'honneur : André Rousseville

Président actif : Guy Eprinchard

Vice-présidents : Lucette Delavault et Simone Lauroux

Secrétaire : Armand Lauroux

Secrétaire adjoint : Remy Viollet

Trésorier : Claude Eprinchard

Trésorier adjoint : Armand Fournier

Secrétaire sportif : William Delavault

• Siège social : Restaurant Rousseville, le Grand-Breuil 86480 Rouillé

Auriault (les Halles) vainqueur du premier « Centre-Presse »

79 triplettes en seniors, 9 en cadets, 3 en minimes et 10 doublettes en féminines (soit 293 joueurs représentant 28 clubs) ont disputé dimanche à Dissay le premier concours de la saison portant attribution de points au challenge « Centre-Presse-Ricard-Chocolat Poulin ».

Malheureusement, la plupart des très bonnes équipes du département et plus précisément de Chavigny, de l'ASPTT et de Montmidi, étaient parties ce jour-là disputer le National d'Angoulême. Mais les Châtelleraudais étaient là et bien là, même puisqu'ils placent deux équipes en finale du général, enlevant même le complémentaire et le concours féminin.

En raison de la grève des PTT qui avait empêché les feuilles d'inscription de parvenir à temps aux organisateurs, quelques équipes ont pu s'inscrire sur place.

Cette décision devait profiter dans un premier temps à l'équipe Rusiewiez. Les sociétaires de l'ASPTT étaient en effet à Angoulême mais, éliminés prématûrement, ils décidaient de se rendre à Dissay où ils avaient les moyens de faire un résultat compte-tenu de l'absence de nombreux autres tenors. Hélas pour eux, ils étaient battus... sur le tapis vert à la suite d'une série de négligences.

En effet, le panachage est interdit

pour les concours « Centre-Presse » et Christian Rusiewiez et Stéphane Hostain (ASPTT) ont commis la première erreur en prenant « Lulu » Sanchez, qui, lui, est de Bonnes et ne pouvait donc pas marquer de points pour les PTT. Nouvelle « négligence » ensuite des organisateurs et de l'arbitrage qui ont fait confiance aux joueurs sans contrôler, mais là, circonstances atténuantes car faut-il souhaiter des contrôles policiers sur les identités à la table de marque ?

Bavure ensuite du « dénonciateur », qui venait de perdre et ne pouvait donc plus prétendre à aucune réclamation et qui n'a tiré aucun avantage de cette élimination dans la couisse. A notre avis, il faut soit interroger les contrevenants ouvertement pendant la partie comme le précise le règlement, soit se taire et être bon perdant.

Cependant, cet incident n'a en rien terni la belle victoire de Auriault, père et fils associés à Bonnin, (Les Halles) devant Boutry (Châteauneuf), mais c'est Montmidi qui fait la bonne affaire au classement des sociétés en empochant 23 points, devant Châteauneuf (20), Loudun (16), Le Grand Breuil (15) et les Halles (14).

NB : Attention si vous vous amusez à faire le décompte des

points, pensez que des féminines ont marqué des points en poules (équivalent des quarts) et que certains cadets, panachés, n'ont marqué des points que pour le classement individuel.

CONCOURS GENERAL

Huitièmes de finale :

Thibault bat Thiaudiére (St-Martin)

Auriault bat Lacourcelle (Montmidi)

Boutry bat Pichereau (Beaumont)

Lestrugeon bat Chaumillon (Châteauneuf)

Leclerc bat Nordez (Smarves)

Mautré bat Di Grégorio (Montmidi)

Rapilli bat Babou (Châteauneuf)

Chiron bat Goethals (Smarves)

Quarts de finale :

Thibault bat Lestrugeon (Loudun)

Chiron bat Leclerc (Naintré)

Auriault bat Mautré (Lussac)

Boutry bat Rapilli (Pétanque Châtelleraudaise)

Demi-finales :

Boutry bat Chiron (ASPTT)

Auriault bat Thibault (Montmidi)

Finale :

Auriault (Les Halles) bat Boutry (Châteauneuf)

CONSOLANTE

Quarts de finale :

Bourgoin bat Préau (Lussac)

Garnault bat Vachon (Les Halles)

Boisgard bat Fournier (Grand Breuil)

Blanchard bat Bonnery (Jaunay Clan)

Demi-finales :

Garnault bat Boisgard (Château-neuf)

Bourgoin bat Blanchard (Chavigny)

Finale :

Bourgoin (Montmidi) bat Garnault (Grand Breuil)

COMPLEMENTAIRE

Demi-finales :

Gauthier bat Bonnet (Loudun)

Viollet bat Durand (Montmidi)

Finale :

Gauthier - Desgris (Châteauneuf) battent Viollet Delavault (Grand Breuil)

CADETS

Demi-finales :

Mercier bat Baron (Loudun)

Garreau bat Surry (Montmidi)

Finale :

Mercier (Montmidi) bat Garreau (Benassay)

MINIMES

Finale :

Poudret (Loudun) bat Garnault (Grand Breuil)